Activité de prélèvement et de greffe rénale dans les DOM

Bilan au 1er Novembre 2017

Dr P. Guerrini
SRA IdF/A/G

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Activité de prélèvement dans les DOM

Début du prélèvement : 1993

En parallèle à La Réunion et en Guadeloupe

Puis en 1996 en Martinique

En 2014 en Guyane

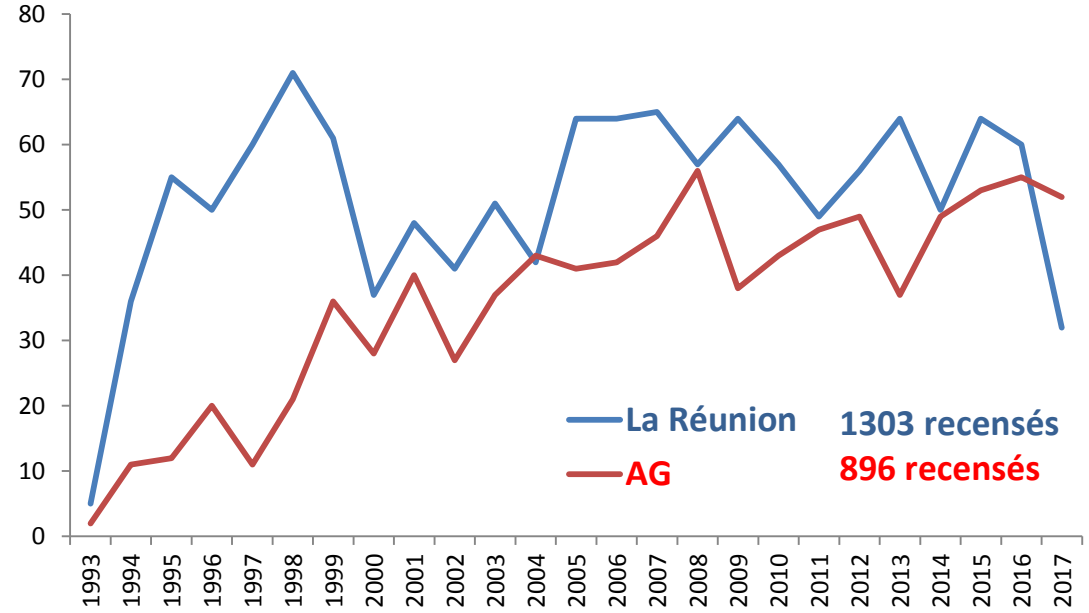

Recensement et Prélèvement

Taux de prélèvement
Réunion : 36,4 %
AG : 36,3 %

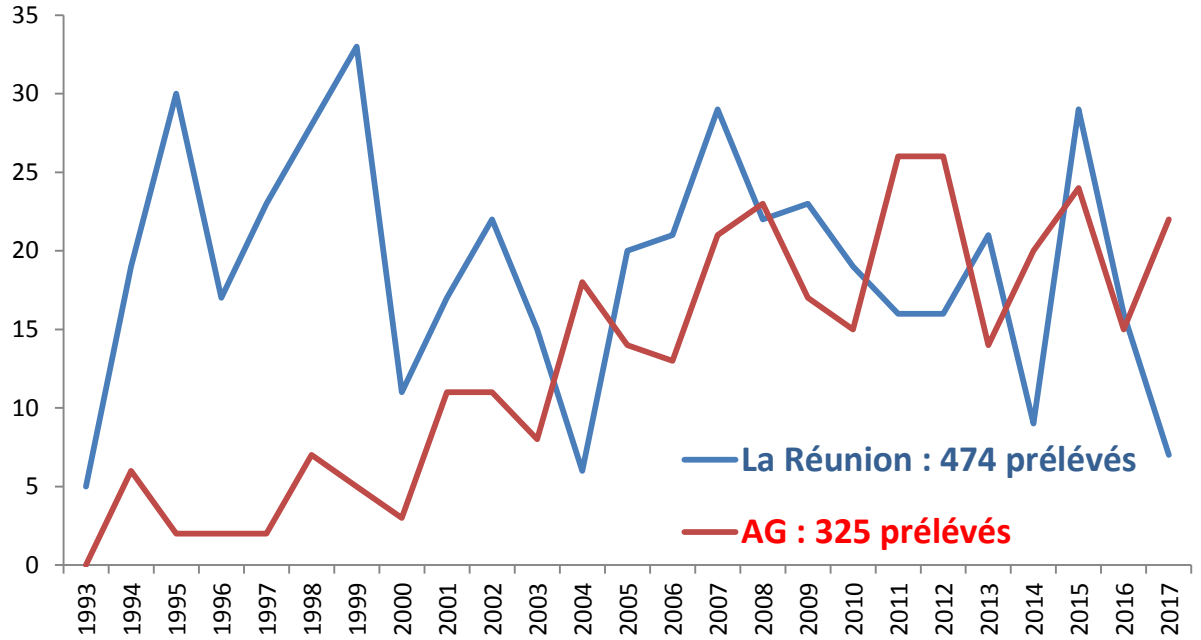

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Le prélèvement d'organes aux Antilles et en Guyane (reins)

- L'organisation fait appel à la même organisation qu'en métropole :
  - Autorisation délivrée par l'ARS répondant à des obligations règlementaires : locaux, personnels, organisation.
  - équipe de coordination de prélèvement :
    - un médecin coordonnateur
    - des infirmières coordinatrices de prélèvements avec du temps dédié et un organisation en astreinte

- Tous les reins prélevés étaient adressés en métropole pour y être greffés jusqu'en 2004, année de début d'activité de greffe au CHU de Pointe à Pitre.

Activité de recensement et de prélèvement aux Antilles et en Guyane

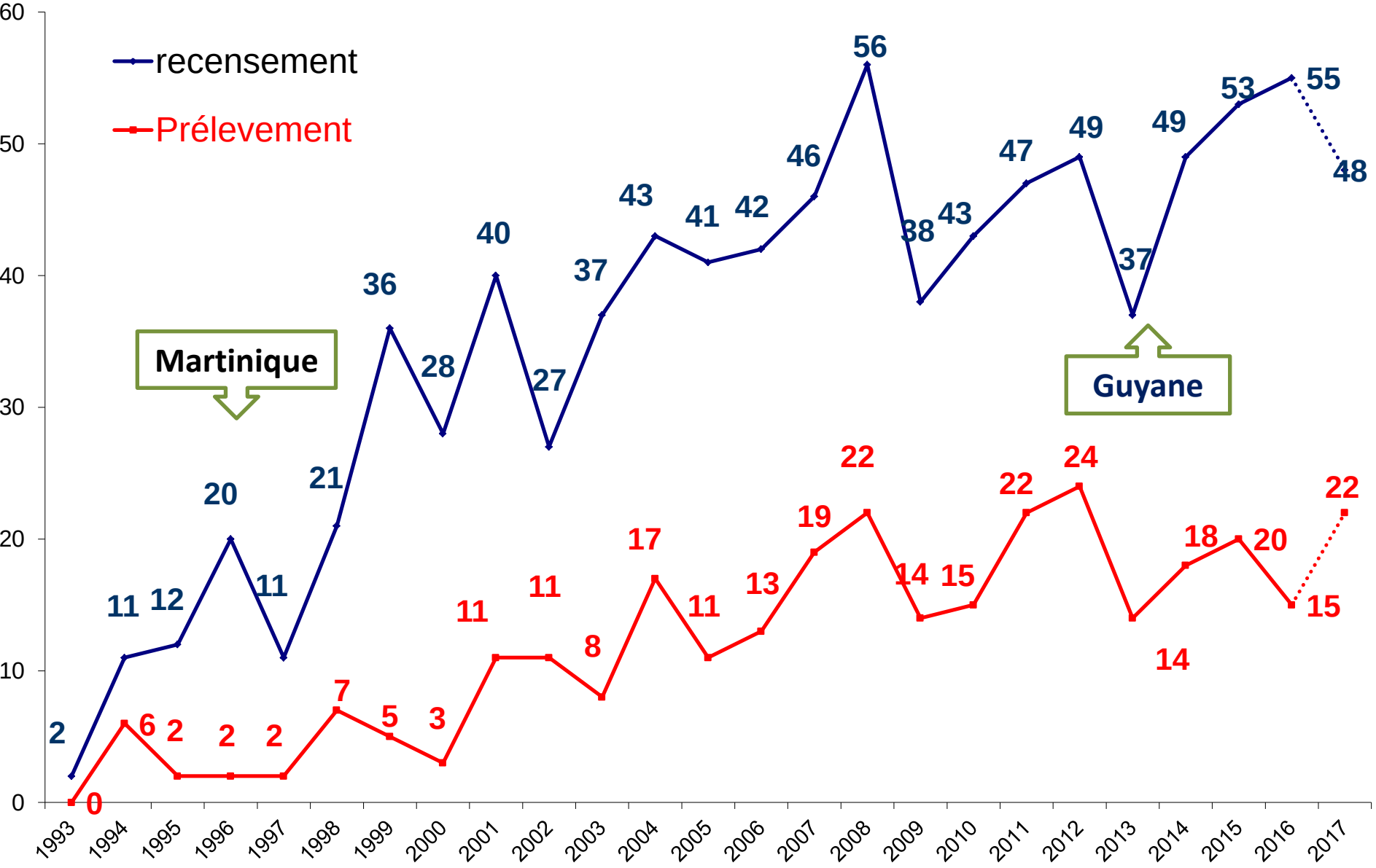

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Bilan au 1er nov 2017

Recensement dans les 3 régions depuis 2004

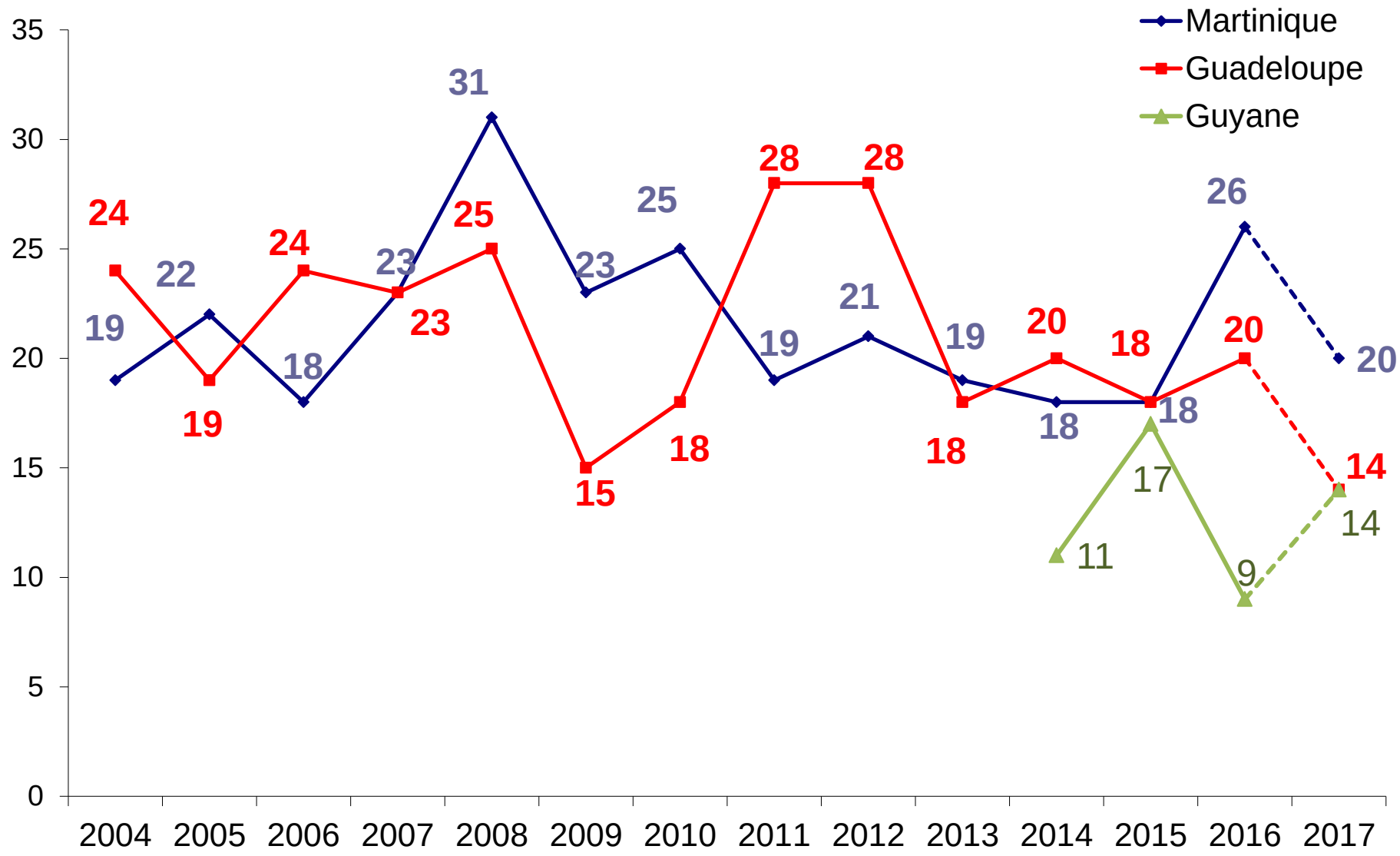

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Bilan au 1er nov 2017

Prélèvement dans les 3 régions depuis 2004

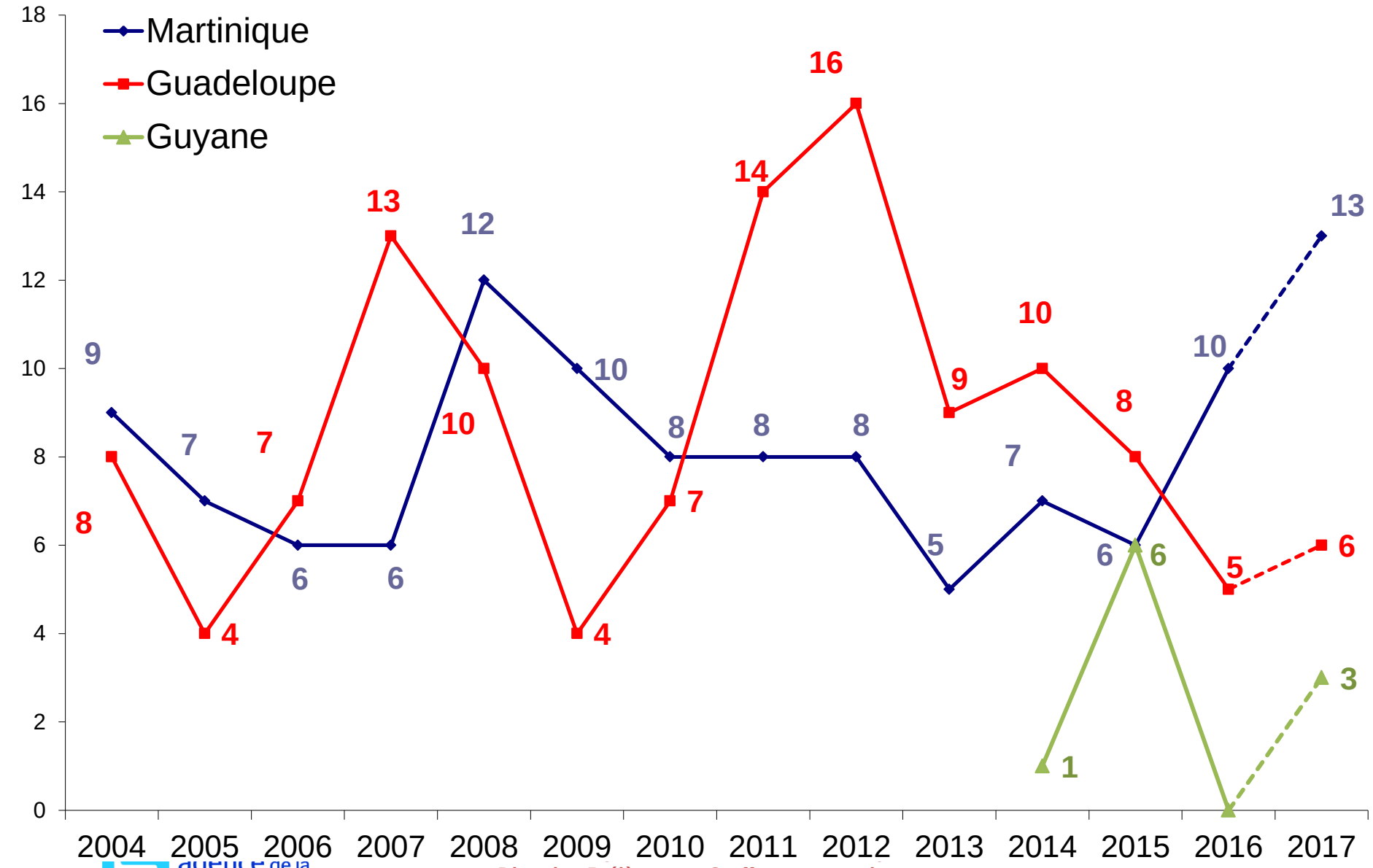

Greffes rénales à La Réunion

- Débute en même temps que le prélèvement en 1993
- 1 seul rein « local » , 1 rein adressé en Métropole
- Retour d'un rein prélevé en métropole pour un receveur réunionnais

691 greffes (dont 6 DV) :

374 reins « locaux

311 reins « importés »

Greffes rénales aux Antilles et en Guyane

- Jusqu'en 2004, toutes les greffes d'organes des patients résidant dans les 3 départements d'Antilles et de Guyane étaient réalisées dans des équipes de greffes métropolitaines, principalement en Ile de France. Les patients venaient donc plusieurs mois (en moyenne 3 à 6 mois) en métropole.
- A partir de 2004 une équipe de greffe rénale (AG7RA) a débuté son activité au CHU de Pointe à Pitre pour l'ensemble des 3 régions.
- Les patients inscrits sur la liste AG7RA sont greffés au CHU de Pointe à Pitre, suivis sur place environ 4 semaines après la greffe puis regagnent leur région d'origine.

Activité de greffes rénales à La Réunion et aux Antilles/Guyane

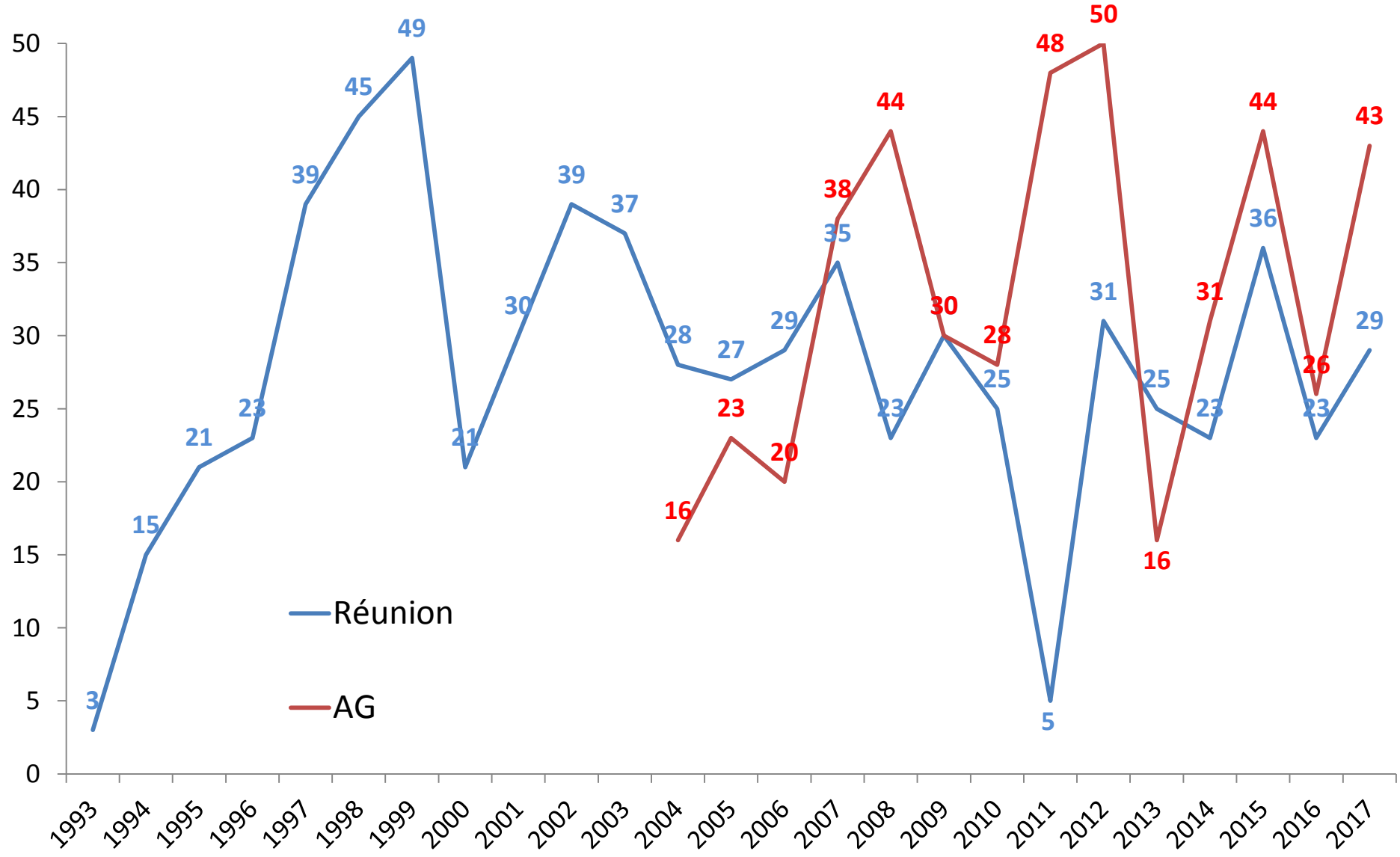

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Activité de greffes depuis 2004 : 457 greffes dont 22 greffes à partir de donneurs vivants

	Donneur décédé	Donneur Vivant	Total
2004	15	1	16
2005	20	3	23
2006	20		20
2007	36	2	38
2008	43	1	44
2009	27	3	30
2010	28		28
2011	44	4	48
2012	48	2	50
2013	16		16
2014	29	2	31
2015	40	4	44
2016	26		26
1er nov 2017	43		43
	435	22	457

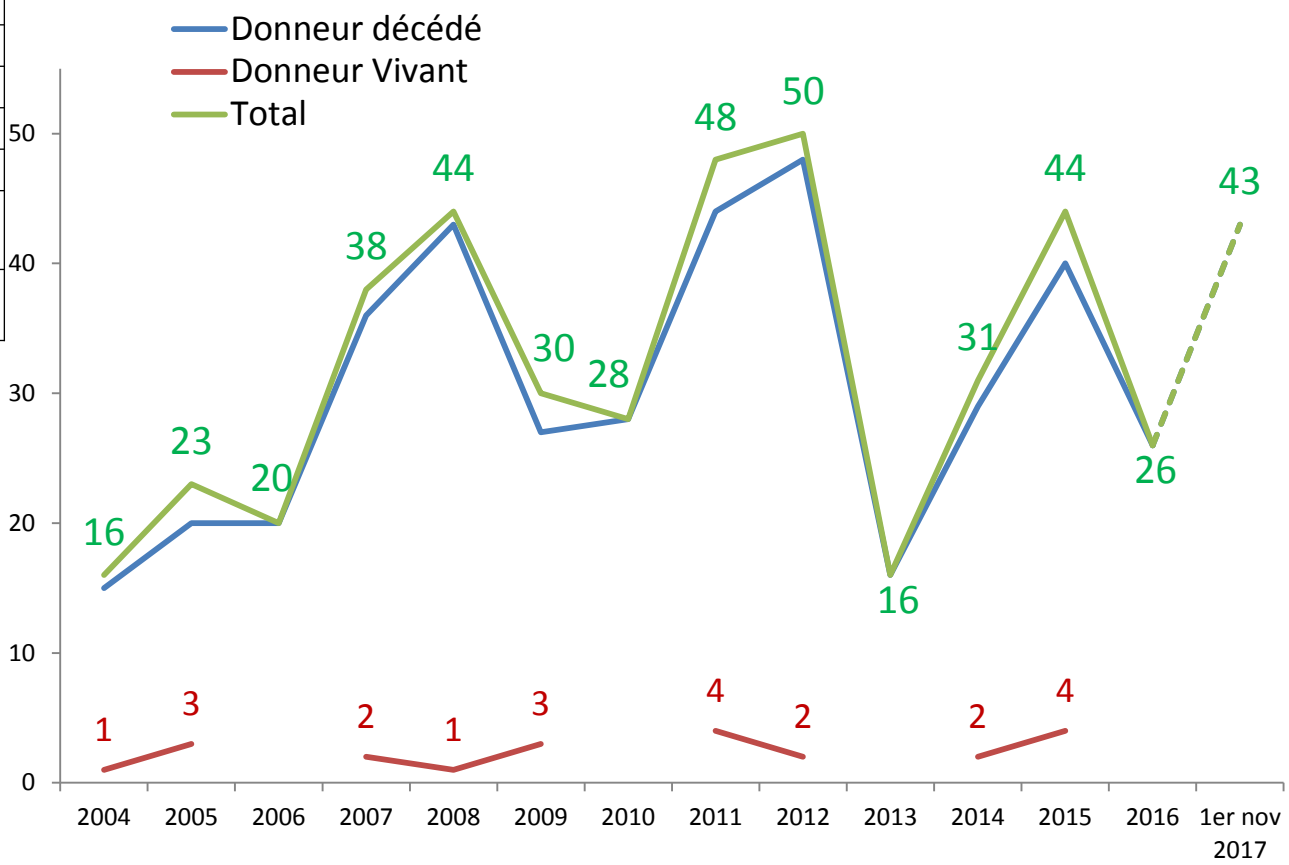

408 reins « locaux »

27 reins « importés »

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Lieu de résidence des greffés

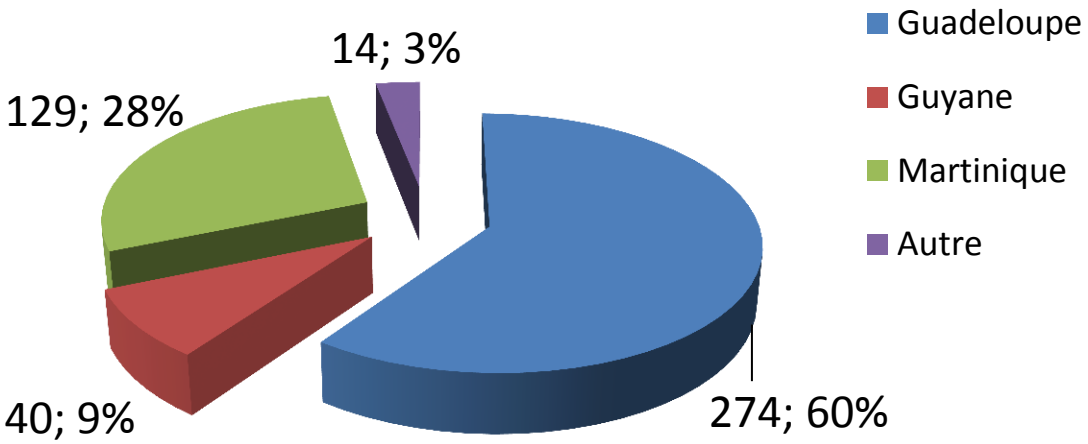

Origine des greffons donneurs décédés

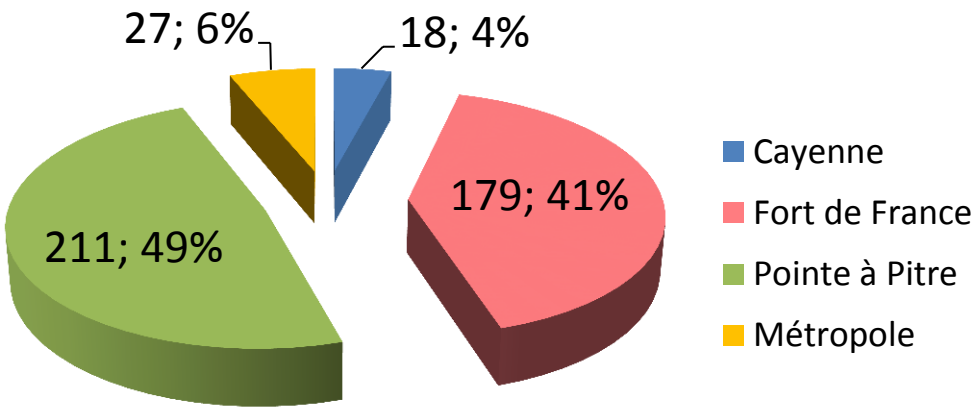

Bilan des greffes rénales réalisées à Pointe à Pitre

- Répartition inégale
  - Selon lieu de résidence des patients greffés
    - Guadeloupe : 60 % Martinique : 28 %
  - De l'origine des greffons
    - Guadeloupe : 49 % Martinique : 41 %

- Causes multiples
  - Inscription sur la liste d'attente (LA)
  - Gestion de la LA
  - Transfert des patients de leur lieu de résidence vers le CHU de Pointe à Pitre

Inscriptions des résidents DOM sur la Liste Nationale d' Attente

2014	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Total
AG7RA	27		13	40
Necker	4		6	10
Tenon		1		1
St Louis	2		4	6
NEM	1		1	2
Foch		3		3
Mondor	3	1	5	9
Pitié	2		3	5
Bicêtre		1	3	4
R.Debré			1	1
Amiens		1		1
Strasbourg	1	0		1
Toulouse		1		1
Somme :	40	8	36	84

2015	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Total
AG7RA	31	1	4	36
Necker			3	3
St Louis	1		1	2
Foch	1	4		5
Mondor	2		6	8
Pitié	2	2		4
Bicêtre		1	1	2
R.Debré		1		1
Tours		1		1
Nantes			1	1
Total	37	10	16	63

sept-16	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Total
AG7RA	22	1	7	30
Necker	0	0	1	1
Tenon	0	1	0	1
St Louis	0	0	1	1
NEM	0	0	1	1
Foch	0	2	1	3
Mondor	1	1	7	9
Pitié	1	0	1	2
Bicêtre	1	1	2	4
Nantes	0	0	1	1
Total	25	6	22	53

AG7RA : équipe de greffe de Pointe à Pitre

agence de la biomédecine

Direction générale médicale et scientifique
Direction Prélèvement Greffe organes - tissus
Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Antilles/Guyane

Inscriptions sur la LNA

- Chute des inscriptions au cours des deux dernières années.
- Inscriptions insuffisantes sur la liste AG7RA avec des candidats à la greffe en nombre insuffisant pour un donneur donné obligeant parfois de transférer un greffon en métropole faute de receveur localement.
- Disparité entre les différentes régions.

Les spécificités des DOM

- Incidence double de l'insuffisance rénale terminale

Tableau 1-2. Incidence 2014 des traitements de l'insuffisance rénale terminale par région de résidence (par million d'habitants)

2014 incidence of treated ESRD, by region (counts, crude and standardized rates per million population)

	n	Taux brut	Taux standardisé	Intervalle de confiance à 95% du taux standardisé	Indice comparatif d'incidence	Intervalle de confiance à 95% de l'indice comparatif d'incidence
Total Hexagone	10 301	160	159	[156 - 162]		
Guadeloupe	128	315	345	[284 - 406]	2,12	[1,78 - 2,53]
Guyane	45	162	357	[241 - 472]	2,19	[1,58 - 3,03]
Martinique	120	294	300	[246 - 355]	1,84	[1,54 - 2,21]
Réunion	205	236	371	[316 - 425]	2,28	[1,96 - 2,64]
Total Outre Mer	498	254	337	[306 - 367]	2,07	[1,89 - 2,26]

- Accès à l'inscription sur la liste d'attente très inférieur à la moyenne nationale (15 à 30% versus 50% des patients dialysés agés de moins de 60 ans)
- Durée d'attente sur liste très supérieure à la moyenne nationale : 2 à 3 fois selon région de résidence.

Pistes de réflexion

- Améliorer le recensement :
  - implication de tous les acteurs hospitaliers
- Diminuer le taux de refus
  - Formation des professionnels
  - Communication grand public
- Augmenter le nombre de patients en LA
  - Au niveau des centres de dialyse
  - Améliorer l'organisation de l'équipe de greffe
  - Assurer des relais régionaux

Pistes de réflexion (2)

- Augmenter le nombre et la qualité des greffes
  - Recours aux donneurs « marginaux »
  - Développer le donneur vivant
  - Autonomiser le prélèvement chirurgical en Guyane
  - Utiliser les machines à perfuser
  - Augmenter les échanges avec la métropole

- Améliorer le suivi des patients greffés
  - Recueil exhaustif des données de suivi
  - Échanges réguliers entre les équipes et le centre de greffe